



Règlement intérieur Aillant Sport Basket

Préinscription en ligne

Saison 2023-2024

Le club Aillant Sport envoie un lien à votre adresse mail. Pensez à vérifier vos courriers indésirables et ou SPAM.

Vous devrez ensuite suivre les instructions en ligne :

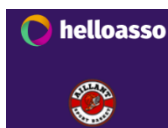
- Vérifier les informations et les corriger si nécessaire : Nom / Prénom / Date et lieu de naissance / Adresse / Numéro de téléphone / Mail
- Scannez les documents demandés : photo d'identité et certificat médical si nécessaire
- Choisir votre assurance (celle-ci n'est pas obligatoire, l'assurance A est prise en charge par le club)
- Cochez l'option souhaitée : licence joueur / loisirs / dirigeant / technicien
- Validez la pré-inscription

basketaillant@gmail.com
Contact : D. Van Muiswinkel 06 43 09 75 42



<https://aillant-sport-basket.kalisport.com>

Nouveauté 2023 : Le paiement en ligne est désormais possible !



**Intégralement
ou en 3 fois sans frais.**

Confiez à un(e) dirigeant(e) le règlement de la cotisation si vous ne payez pas ligne.

* *Les chèques, espèces, virement (demander IBAN), chèques-vacances, coupons sport, bons CAF et Pass Sport sont acceptés.*

Aucune licence ne sera validée sans le règlement de la cotisation.

CATEGORIES	TARIFS	REMISE
U5-U7 – 2019/2018/2017	85€	<u>5 euros pour deux enfants d'une même fratrie</u> <u>10 euros pour 3 enfants et plus d'une même fratrie</u>
U9 –2015/2016	90€	
U11 –2013/2014	90€	
U13 –2011/2012	95€	
U15 –2009/2010	95€	
U17 –2007/2008	115€	
U20 –2004/2005/ 2006	115€	
Loisirs	85€	



AILLANT SPORT BASKET Association loi 1901

15 Rue des Ponts 89110 MONTHOLON





Règlement intérieur Aillant Sport Basket

Charte du licencié à partir des U11

En signant une licence au sein de la section basket-ball d'Aillant Sport, vous adhérez à une association de loi 1901. Elle est gérée par des bénévoles et le paiement d'une licence n'est pas une contrepartie à une prestation de service.

La présence aux entraînements et aux matchs est nécessaire pour la progression et l'épanouissement du licencié. En cas d'empêchement majeur, le licencié ou ses parents s'engagent à prévenir l'entraîneur de son absence.

Le comportement inapproprié du licencié aux entraînements sera sujet à une discussion avec le licencié s'il est majeur, avec ses parents s'il est mineur.

Toute faute personnelle payante, technique ou disqualifiante, sifflée par un arbitre lors d'une rencontre officielle sera payée par le licencié et non par le club. Il en sera de même pour les procédures disciplinaires. Le licencié ne pourra participer aux entraînements et aux matchs jusqu'au règlement de l'amende.

Tout joueur devra obligatoirement être en tenue de sport et avoir des baskets d'intérieur pour les entraînements et les matchs.

Chaque joueur et joueuse se verra remettre la charte du club.

Droit à l'image & Déplacement

Je soussigné(e) M /Mme _____ responsable légal de l'enfant autorise AILLANT SPORT BASKET à prendre toutes les dispositions médicales nécessaires en cas d'accident.

A véhiculer mon enfant lors des divers déplacements (délocalisation d'entraînements, matchs, stages, sorties.)

Je soussigné (NOM, Prénom) _____

Agissant en qualité de Mère Père Tuteur légal Parent exerçant le droit de garde

Du ou des mineurs suivant(s) : (NOM, Prénom) _____

déclare sur l'honneur :

avoir le plein exercice de l'autorité parentale à l'égard du (des) mineur(s) ci-dessus désignés

être investi du droit de garde ou de la tutelle du (des) mineur(s) ci-dessus désignés

Je déclare autoriser la publication de l'image de mon (mes) enfant(s) ci-dessus désigné(s) par l'association Aillant Sport Basket dans le respect des conditions suivantes : - L'image ne pourra être captée et diffusée que dans le cadre d'une publication d'ordre associatif et/ou sportif à l'exclusion de toute publication à caractère commercial. - L'image ne pourra être diffusée que dans les supports suivants : journal de l'association, site internet de l'association, site du Comité départemental.

Signature du représentant légal ou du licencié majeur

AILLANT SPORT BASKET Association loi 1901

15 Rue des Ponts 89110 MONTHOLON





Règlement intérieur Aillant Sport Basket



Charte du joueur

Je respecte mes co-équipiers, les éducateurs, les dirigeants, les adversaires et les arbitres.

Je reste poli avec tout le monde et en toutes circonstances (je dis bonjour, au revoir, etc).

Je suis ponctuel et je préviens mon entraîneur d'un potentiel retard ou de mon absence.

Je représente mon club, je me dois d'avoir un comportement exemplaire, tant sur le terrain qu'en dehors.

Je veille à toujours laisser propre les endroits que je fréquente.

Je cherche à progresser en respectant les règles du jeu et en restant fair-play.

Je me dois de prendre soin du matériel qui est mis à ma disposition.

Bonjour !

